



PRESENTATION DU CABINET FORET EVOLUTION

Le cabinet FORET-EVOLUTION

Notre cabinet, basé dans le Nord Aveyron, est composé d'Experts Forestiers et Ingénieurs, d'une assistante et d'un apprenti technicien. Notre rayon d'actions se trouve principalement en Aveyron, Lozère et Tarn, mais s'étend dans toute l'Occitanie et les régions limitrophes.

Membre du Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière CNEFAF, notre cabinet rassemble ses membres autour de règles déontologiques.

Nous intervenons dans les domaines suivants :

Accompagnement des propriétaires dans la gestion de leur forêt

La marque d'un cabinet de gestion forestière indépendant est la proximité entretenue entre le propriétaire forestier ou son représentant et son conseil forestier. Notre travail consiste, en toute indépendance, à conseiller les propriétaires forestiers dans leurs actes de gestion.

La rédaction des Documents de Gestion Durables (Plan simple de Gestion, Code de bonnes pratiques sylvicoles...) et leur mise en œuvre sont au cœur de notre métier.

Chacun des collaborateurs du Cabinet accompagne ses mandants dans un esprit de partenariat à long terme. Cet état d'esprit permet, au fil du temps, de se donner toutes les chances de façonner au mieux la forêt, toujours dans l'intérêt du propriétaire.

Gestion des coupes de bois

Sur les 13 000 ha en gestion au cabinet, nous mobilisons en moyenne 30 000 m³ de bois chaque année. Ceci se traduit par un enchaînement d'actions qui rythment notre activité : marquage en forêt, cubage des lots de bois, mise en vente de gré à gré ou par adjudication, facturation pour le compte des propriétaires, suivi des règlements et contrôle des garanties de paiement, suivi des chantiers d'exploitations, réceptions et état des lieux.

Suivi de travaux de renouvellement de peuplements

La situation géographique du cabinet Forêt Evolution (au cœur des massifs forestiers issus du Fonds Forestier National dans le Sud du Massif Central) lui confère une solide expérience de l'organisation des travaux de reboisement. Nous assurons dans le cadre de nos mandats de gestion la maîtrise

d'œuvre de 100 à 200 ha de reboisement chaque hiver. La bonne réalisation de ces chantiers est possible grâce à un réseau d'entreprises de travaux forestiers qualifiées avec qui nous entretenons des relations sur le long terme.

Depuis plusieurs années, nous testons des solutions de renouvellement de peuplement en évitant le stade de la coupe rase. Dans les forêts issues des boisements du FFN (par nature régulière), il est nécessaire de réfléchir à des techniques alternatives (marquage des éclaircies orienté vers une transition en irrégulier, renouvellement par parquets, travail du sol, assistance à la régénération naturelle...).

Suivi de travaux de desserte forestière

Dans un contexte de forêts récentes (FFN) en zone de moyenne montagne, les gestionnaires forestiers doivent développer des compétences en maîtrise d'œuvre de chantier de desserte forestière, c'est une part importante de notre activité. Ces dernières années auront été marquées par le montage, le suivi et l'achèvement de projets importants de desserte forestière en Aveyron, Lozère et Tarn.

L'estimation forestière

L'estimation forestière est une discipline particulière qui nécessite une pratique courante de l'évaluation de biens forestiers mais également une mise à jour régulière des compétences (formations annuelles obligatoires). Ces règles font parties des obligations auxquelles doit répondre un Expert Forestier membre du CNEFAF.

Nous réalisons tous les ans des dizaines d'expertises de massifs forestiers dans le sud de la France. Ces missions sont motivées par des projets divers : Succession, projet de vente, Conseil à l'achat, estimation de préjudice....

Expertise de l'arbre - Etudes

Le cabinet réalise par ailleurs des diagnostics phytosanitaires tant pour les particuliers (contrôles des parcs accrobranches par exemple) que les collectivités (contrôle des arbres d'alignement ou dans les espaces publics, écoles, collèges ...). Ce travail consiste à analyser et comprendre l'état général des arbres dans leur environnement (morphologie, état sanitaire, tenue mécanique...) et anticiper leur évolution et les problèmes sanitaires et de sécurité.

L'Expert Forestier peut également être sollicité lors de conflits de voisinages (distance, hauteur règlementaire des arbres, dangerosité supposée, ...) ou lors d'accidents en raison de la chute d'un arbre (recherche de responsabilité).

Enfin et sans être exhaustifs nous pouvons réaliser différentes études d'impacts, de compensation (défrichage,...) dans le cadre de projets éoliens ou photovoltaïques....